EN VUE DE MAINTENIR LA PRESSION

Les familles des marins otages changent de stratégie

A partir de ce dimanche, ce sera au tour des officiels d'avoir sous les fenêtres de leurs bureaux des familles entières venues réclamer le retour de leur proche d'un périple qui n'a que trop duré. Le ministre des Transports sera le premier à en faire l'expérience.

Mehdi Mehenni - Alger (Le Soir) - Changement de stratégie. Le rassemblement organisé hier devant la mosquée Ketchaoua dans la basse Casbah, aura été le dernier du genre.

Désormais, les familles des 17 marins algériens, otages au large de la Somalie depuis maintenant huit mois cibleront les institutions publiques. Ainsi après la place du 1er-Mai, la Grande-Poste, la place des Martyrs, la place l'Emir Abdelkader et enfin la mosquée Ketchaoua, les familles des marins otages auront ainsi suffisamment occupé les espaces publics et fait répandre cette tragédie parmi la population.

C'est au tour des officiels d'avoir sous les fenêtres de leurs bureaux des familles entières venues de différentes wilayas pour exiger le retour de leurs proches sains, saufs et dans les brefs délais, d'un périple qui n'a que trop duré.

C'est le ministre des Transports Amar Tou qui devra ce dimanche subir, en premier, l'expérience. «Nos rassemblements depuis le début du mois de Ramadan n'ont pas fait assez bouger nos responsables.

Peut-être parce que nous demeurons loin de leurs sièges et bureaux climatisés. C'est pour cela que nous avons décidé d'organiser notre prochain rassemblement, ce dimanche, devant le ministère des Transports», dira Fouzi Aït Ramdan, porte-parole des familles des otages.

Par ailleurs et pour leur cinquième rassemblement depuis le début du mois sacré, les familles des marins otages ont lancé un cri de détresse à partir de la mosquée Ketchaoua, interpellant le premier magistrat à intervenir pour faire bouger les choses. «Nous ne voulons plus entendre parler de l'affréteur jordanien. C'est, désormais, aux autorités algériennes que nous nous adressons. Notre appel s'adresse au président de la République sur qui nous comptons de faire revenir nos proches», ont-elles conclu.

M. M.

Photo : New Press

Désormais, les familles cibleront les institutions publiques.

ASSURANCE DE PERSONNES

Macir Vie, filiale de la Ciar, agréée

La première dans le secteur privé, la société Macir Vie, filiale de la Compagnie internationale d'assurance et de réassurance (Ciar), vient d'obtenir l'agrément pour l'assurance de personnes. Par arrêté n°67 du 11 août 2011 du ministère des Finances, Macir Vie a été agréée pour la distribution des produits d'assurance de personnes. Dotée d'un capital d'un milliard de dinars et filiale à 100% de la Ciar, Macir Vie pourra pratiquer exclusivement les opérations d'assurance individuelle voyage, l'assurance capital différé, assurance vie entière, assurance capital constant, l'assurance individuelle accident, ainsi que l'assurance décès capital décroissant, l'assurance groupe décès IAD et emprunteur, l'assurance groupe et l'assurance mixte.

Se conformant ainsi à la réglementation en vigueur depuis le 1er juillet 2011 et qui oblige toute compagnie d'assurance à séparer les assurances dommages de celles des personnes, Macir Vie devient la première compagnie privée à obtenir cet agrément du ministère des Finances, très compréhensif au demeurant. Mais aussi la quatrième compagnie du marché, après les sociétés publiques Taamine Life Algérie (filiale de la Caat), Caarama assurance (filiale de la Caar) et la Société d'assurance de prévoyance et de santé (Saps, filiale de la SAA). Ainsi, Macir Vie compte mettre à la disposition de sa clientèle les produits phares d'assurance de personnes dont l'assurance voyage et celle de groupe, jusqu'au 31 décembre 2011 au niveau des 200 agences du réseau de la Ciar. En notant que les agents généraux agréés peuvent distribuer cette gamme d'assurances. Par la suite, et sur la base d'une convention de services entre la Ciar et Macir Vie, à faire avaliser par le ministère des Finances, Macir Vie commercialisera ces produits d'une manière idoine. Voire un partenariat entre Macir Vie et les compagnies non encore agréées est possible. En ce sens, ces compagnies peuvent se rapprocher de Macir Vie et sur la base d'une convention de services, distribuer ses produits d'assurance-vie sur leurs réseaux. Désormais opérationnelle, Macir Vie ambitionne de mettre à la disposition de sa clientèle une «offre complète qui protège l'ensemble de l'intégrité des personnes et des groupes», affirme-t-on au niveau de cette jeune compagnie. Soit contribuer à booster le segment de l'assurance de personnes, même si Macir Vie entend adopter une démarche réfléchie, étape par étape.

Chérif Bennaceur

À CAUSE DU GEL DES OPÉRATIONS D'AP

Les assureurs privés ont perdu plus de 100 millions de dinars

Le gel des opérations d'assurance de personnes depuis le 1er juillet 2011 a impacté négativement sur les compagnies d'assurance privées. Selon des estimations primaires, les assureurs privés auraient subi une perte de plus de 100 millions de dinars en seulement un mois et demi.

C. B.

Rectificatif

Dans le compte rendu fait par votre journaliste de la conférence du 15 août 2011 au forum organisé par Algeria-Invest, il est fait état d'un volume d'importations sur sept mois de 43 milliards de dollars. Le président de la CNPA précise qu'il s'agit là d'une simple estimation faite sur la base des importations du premier semestre 2011.

Le président,
M. S. Naït Abdelaziz

AFFAIRE DU BOIS DES PINS

Le groupe FFS de l'APW d'Alger dénonce

L'affaire du Bois des Pins continue à attiser la curiosité, à renforcer la mobilisation citoyenne et à provoquer l'ire des riverains. Le groupe FFS à l'APW d'Alger dénonce la répression, les provocations et le harcèlement dont sont victimes les résidents de la cité. Il évoque l'atteinte à l'environnement par l'arrachage sauvage des arbres et la destruction des espaces verts.

Solidaire des habitants de cette cité, le groupe FFS à l'APW d'Alger s'est rendu sur le site le 16 août pour s'enquérir de la situation. Une visite faisant suite à une série de rencontres entre les représentants de la cité et les élus du parti, est-il rapporté dans un communiqué du groupe.

D'après les contestations de la délégation qui s'est entretenue avec les habitants «le dispositif sécuritaire déployé tout autour de la cité apparaît comme totalement disproportionné face à des citoyens désarmés qui ne cherchent qu'à faire entendre leurs voix et sauvegarder leur cadre de vie». Accusateur, le groupe FFS assure que le mépris de l'appareil judiciaire vient lui aussi s'ajouter aux injustices vécues par les citoyens. L'absence des autorités locales et leur laxisme sont également soulignés. Le groupe FFS soutient que loin de tout regard de responsables locaux, à savoir l'exécutif de wilaya, et nationaux, en l'occurrence les ministères chargés de préserver les espaces verts «si rares» dans la capitale, les habitants du Bois des Pins voient des arbres centenaires arrachés par des pelleteuses sous protection policière sans que cela émeuve les responsables. «Malgré tous les soutiens dont ont bénéficié les habitants, malgré une mobilisation citoyenne courageuse, aucun responsable n'a estimé nécessaire de geler le projet et proposer une solution à même de calmer les esprits», peut-on lire dans le communiqué. Le groupe FFS de l'APW d'Alger conclut par un appel aux autorités à la levée immédiate du dispositif de police mis en place au niveau de la cité, tout en rappelant sa mobilisation et sa solidarité avec les habitants «afin qu'une solution urgente soit trouvée, et ce, dans l'intérêt collectif».

W. Z.

RÉALISATION DES MARCHÉS DE PROXIMITÉ

«Les APC ont sabordé le projet gouvernemental», selon l'UGCAA

Le projet de réalisation d'un réseau national de marchés de proximité, de gros et de détail, est en voie de tomber à l'eau, selon M. Boulenouar porte-parole de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA). L'Union met en cause «la mauvaise volonté des APC qui, à l'approche de l'échéance du plan quinquennal 2009/2014, n'ont pas dans leur majorité lancé la réalisation des infrastructures de proximité».

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Pour le représentant de l'UGCAA, le projet tant attendu par les commerçants et largement médiatisé par le ministère du Commerce risque de ne pas voir le jour. Ceci d'autant qu'il rentre dans le cadre du plan quinquennal 2009/2014.

«Ce projet d'envergure et inscrit par le gouvernement est destiné à combler le déficit en marchés de proximité et le problème d'organisation de ces commerces qui pénalisent les citoyens. Le manque se fait aussi bien sentir pour les marchés de détail que pour ceux de la vente en gros», a expliqué M. Boulenouar. Ce dernier rappellera en outre que le projet prévoit d'organiser le réseau de distribution, de réduire l'avancée du marché informel et la création de postes d'emploi. Ceci en plus de permettre au citoyen de bénéficier d'un marché de fruits et légumes de proximité. «Ces commerces dûment organisés participeront aussi à la large disponibilité des fruits et légumes, ce qui devrait permettre la baisse des prix au détail et leur stabilisation», souligne le représentant de l'UGCAA.

Pour ce dernier, les grossistes en fruits et légumes pourront pour leur part écouler plus largement leurs marchandises. «Ceci d'autant explique notre interlocuteur, qu'actuellement le surplus au niveau des marchés de gros atteint les 20 % alors que les prix chez les détaillants sont multipliés par trois ou par quatre.» Dans le projet, il est prévu la réalisation de 30 marchés de gros, 800 marchés de détail et 1 000 marchés de proximité. L'UGCAA rappelle aussi que d'autres activités pourront se greffer aux projets et permettre la création d'un nombre plus important de postes d'emploi. «Nous ne pouvons toutefois que constater le retard pris pas les collectivités locales quant à la réalisation de ces infrastructures du fait que la majorité des APC, soit les trois quarts d'entre elles, n'ont même pas lancé les travaux des marchés, ou même pas encore défini leurs emplacements», s'inquiète notre interlocuteur qui dira que le programme risque de ne pas voir le jour d'ici 2014. «Il est par ailleurs à noter qu'entre-temps, le marché informel prend de l'ampleur et a connu une hausse de 20 %», a annoncé M. Boulenouar.

F.-Z. B.

Air Algérie précise

Suite aux articles parus concernant les négociations entre Air Algérie et le collectif du Personnel navigant commercial (PNC), une mise au point est de ce fait nécessaire. Aucune médiation n'a été admise entre les deux parties comme déclaré. Depuis le début de la crise en date du 11 juillet, toutes les négociations sont directes, entre la direction générale et le syndicat du collectif des PNC, aucune autre médiation ne fut admise et cela sur instruction des pouvoirs publics, comme l'avait déclaré le ministre des Transports suite à la grève de juillet.

Les négociations suivent toujours leur cours. Ce qu'il faut savoir, c'est qu'à chaque fois qu'un terrain d'entente est trouvé, d'autres revendications surgissent, comme ce fut le cas ces dernières 48 heures, portant cette fois-ci sur l'augmentation de la prime en devise qui est actuellement de 200 euros mensuel sur les vols internationaux, l'augmentation de la prime d'habillement, ainsi que la prime de déplacement.

La direction générale fait des simulations et essaie de prendre en charge ces revendications dans la mesure du possible, selon les possibilités financières de l'entreprise.

Direction générale Air Algérie